

les Amis du Mez
45680 - Dordives

DEUXIÈME PARTIE

CONTEXTES ET ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPÉRATION

Importance du site et historique de la recherche

Contexte géologique

Contexte environnemental

Contexte historique et périodisation

Contexte architectural général



1 . IMPORTANCE DU SITE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Florian RENUCCI,
Michel PIECHACZYK,

L'importance scientifique du site tient dans la réunion, dans un même lieu, d'un remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, de son hydrographie et de son implantation le long de la voie romaine d'Orléans à Sens.

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 mètres de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés.

L'enceinte, fin XII^e début XIII^e siècle, attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste, est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Sa construction est contemporaine de celle du château du Louvre, archétype d'un nouveau modèle militaire dont elle constitue un des premiers exemples de planification, dans la sphère des officiers royaux. Les quatre tours de flanquement, ainsi que les deux tours encadrant la porte, ont conservé toute leur hauteur. Deux d'entre elles possèdent encore leur voûte d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux offre l'opportunité de proposer une typologie des ouvertures. De plus, les restes du chemin de ronde périphérique et continu permettent d'appréhender les circulations en matière de défense active autour de l'an 1200.

La période royale du XIV^e siècle (Philippe le Bel) est attestée par les vestiges d'un hôtel seigneurial avec deux ailes de logis en partie enterrées. Pour cette période, les percements de baies présentent des modénatures explicites.



Fig. B 01

Site de Mez-Le-Maréchal.
Vue aérienne vers le sud-est.

Le château avec son enceinte entourée de douves est en haut à gauche.

L'église du Mez, en ruine dans les arbres, est en bas à droite du cliché.

(Photo : ADM)

Le château est entouré de ses douves en relation avec l'hydrologie locale. Les levées de terre formant contrescarpe et un réseau de fossés au-delà conservent la morphologie de la gestion de l'espace péri-castral.

La fondation et l'implantation d'une église hors les murs, citées dès le XII^e siècle et aujourd'hui en ruines, n'ont jamais encore été étudiées (**figure B 01**).

Le château de Mez-le-Maréchal a été acquis par M. Florian Renucci en avril 2016, ainsi qu'une vingtaine d'hectares des terres environnantes, ainsi que l'église en ruines (à 100 m au nord-ouest). Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 1940. Depuis le 30 septembre 2024, il est classé monument historique. Jusqu'à maintenant, aucun chercheur ni aucune équipe n'a mené d'études approfondies aussi bien sur le plan archéologique que sur le plan architectural. Depuis 2017, Florian Renucci a initié une ouverture au public et accueille une équipe de chercheurs sur le bâti médiéval (Association loi 1901 – *Les Amis du Mez*).

Une première campagne d'étude, en 2019, de « prospection thématique » dans le cadre de l'axe 10 (Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne), a replacé le monument dans un réseau topographique précis. L'étude détaillée de l'architecture de la porte, cantonnée de tours, apporte les premiers éléments d'une architecture du XIII^e siècle et de la mise en œuvre de ses matériaux.

Parmi les quelques études anciennes et récentes, on peut noter par ordre de publications :

- MICHEL Edmond (1878) - Dordives, Plan du château de Mez-le-Maréchal. Dans : *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (département du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI^e siècle au XVII^e siècle*, 5e fasc., Lyon, Lib. Générale Henri Geog, p. 104-108.
- POULLAIN H. (1891) - *Le Mez-le-Maréchal, Notice*, Société historique et archéologique de l'Orléanais, 5 p.
- STEIN Henri (1930) - Le Mez-le-Maréchal, *Congrès Archéologique de France*, 1930, p. 233-241.
- CHÂTELAIN André (1983) – Mez-le-Maréchal. Dans : *Châteaux-forts et féodalité en Île-de-France du XI^e au XIII^e siècle*, Nonette, 507 p. (Collection Patrimoine), p. 257-262.
- MESQUI Jean (1988) - *Île-de-France gothique, Les demeures seigneuriales*, tome 2, Paris, Picard. (Les Monuments de la France gothique), p. 238-239.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 1*, Paris, Picard, p. 47,57,63,112,136,196,298,330.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 2*, Paris, Picard, p. 70, 262.
- PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019, 2020 et 2021*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau.
- HAYOT Denis (2023) – « Mez-le-Maréchal », dans : *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle, un paradigme à l'échelle du royaume, Volume 5, Monographies Centre - Val de Loire*. Édition du centre de castellologie de Bourgogne, 2023. p. 373-388.

Sur le plan historique, voici un premier récapitulatif des articles parus depuis 2017 :

- BAUMGARTNER Gilbert (2017) – Les bâtisseurs du Mez : La famille Clément, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 6-9.
- BAUMGARTNER Gilbert (2017) - Le château de Mez-le-Maréchal à Dordives, de la noblesse à la roture, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Arrondissement de Montargis*, n°171, juillet 2017, p. 18-37.
- COCHIN Monique, GEMTON Francine, DELPECH Sylviane, PIECHACZYK Michel (2019) – Aperçu du domaine du Mez au début du XVIII^e siècle d'après un document de 1720. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 111-120.
- RENUCCI Florian (2017) – Les deux châteaux du Mez, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 10-14.
- RENUCCI Florian (2019) – État des recherches sur l'origine de la famille Clément. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 91-101.

2 . CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Virginie BEMER, Martine PIECHACZYK

Le château du Mez montre une belle homogénéité de conception de construction architecturale. Cependant, en affûtant notre regard, on peut constater que plusieurs types de matériaux différents ont régulièrement été utilisés pour son édification. Les recherches ont permis de localiser de très nombreux affleurements de roches, encore très souvent perceptibles dans le paysage boisé proche du château. Nul doute, les bâtisseurs médiévaux n'avaient que l'embaras du choix.

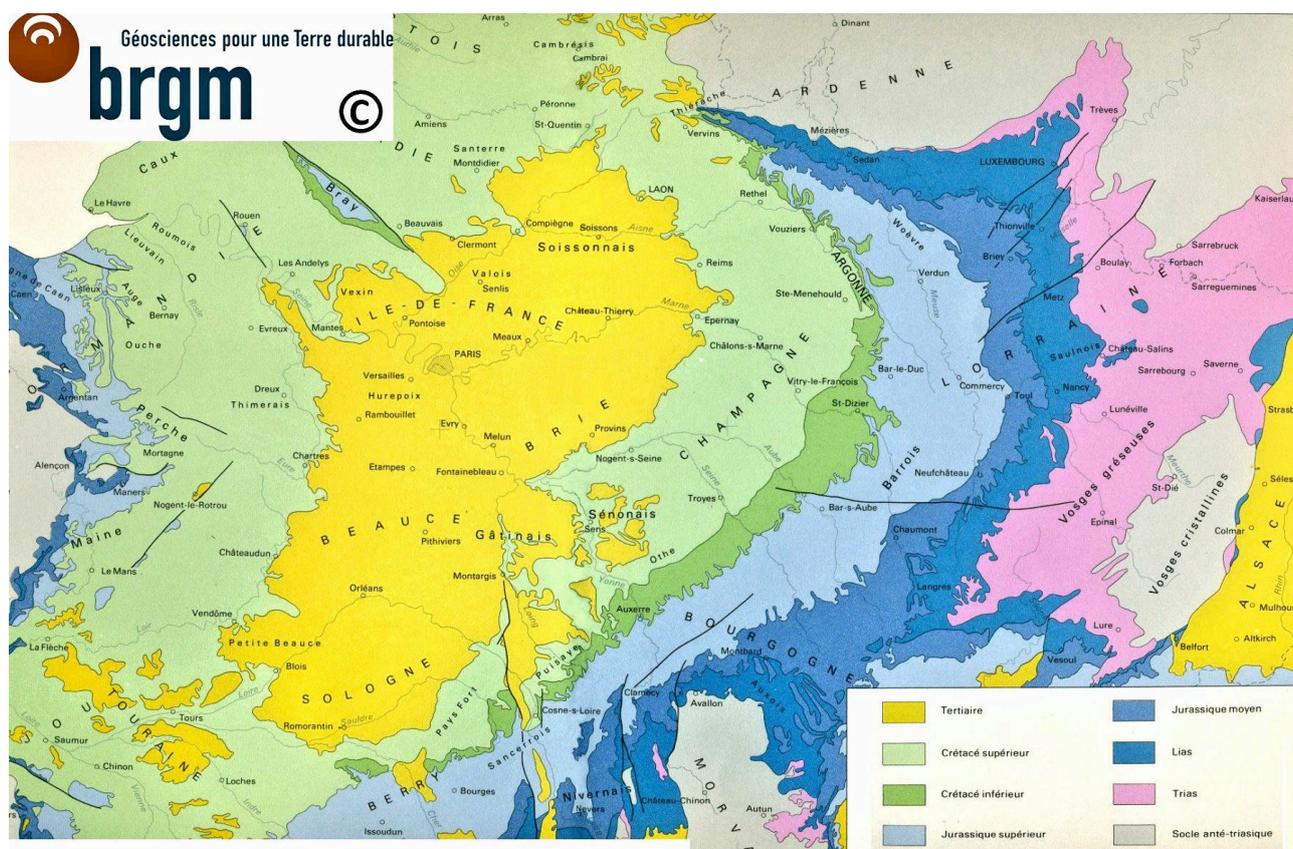


Fig. B 02 - Synthèse géologique du Bassin de Paris, Mémoire du BRGM n°102, 1980, Carte géologique G1. © BRGM.

Une opportunité pour étudier, non seulement la géologie des environs, mais également les différents matériaux utilisés pour l'édification du monument. Il s'agit donc là d'évaluer le potentiel d'approvisionnement de proximité en étudiant le sous-sol de Dordives et de ses environs immédiats.

La commune de Dordives est située au sud du Bassin parisien à la lisière de la Seine-et-Marne (figure B 02) et au nord de Montargis.

Les vallées du Betz et des Ardouses ont un relief typique de vallées fluviales du Bassin parisien, faisant apparaître sur leurs flancs une succession de formations géologiques affleurantes, ce qui permet de les étudier aisément (figure B 03).

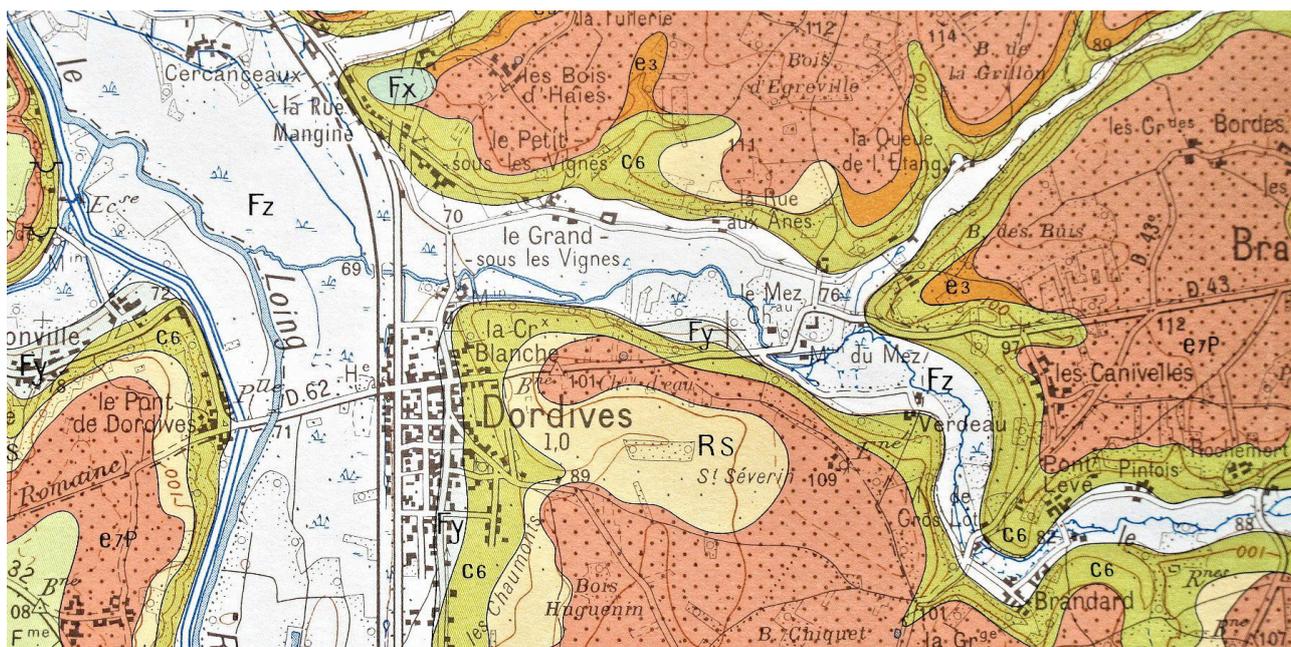


Fig. B 03 - Carte géologique de Dordives et ses proches environs. © IGN

Une coupe géologique (**figure B 04**) schématisée localise les différentes couches sédimentaires. Elle explicite l'histoire géologique de ce secteur et permet ainsi d'appréhender les sites d'approvisionnement pour l'édification du château.

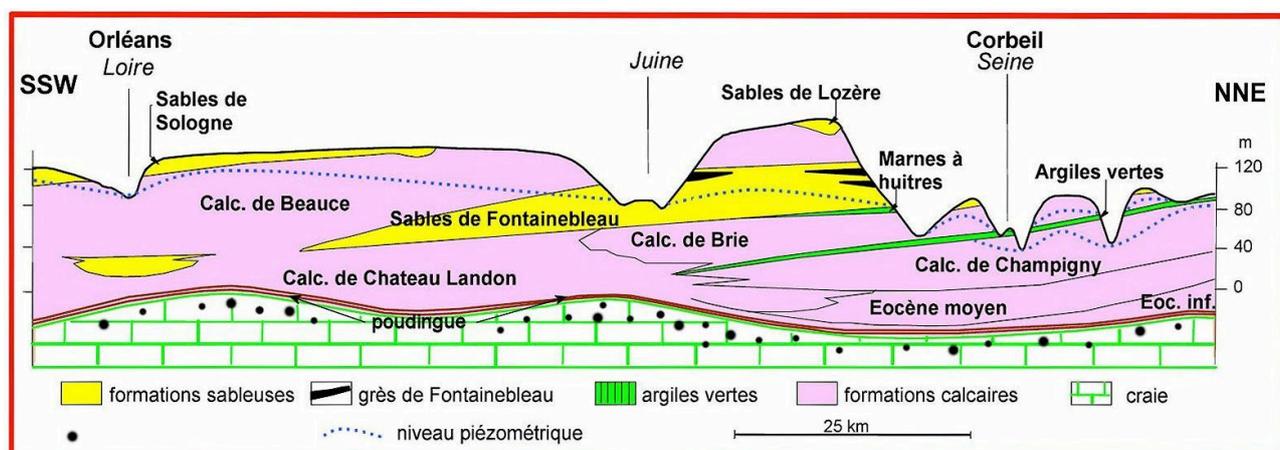


Fig. B 04 - Coupe géologique générale nord-sud du Bassin parisien (Calc = Calcaire). Les terrains tertiaires sont situés au-dessus de la craie campanienne. D'après BARITEAU A., THIRY M., 2001.

La craie campanienne forme un « socle » sur toute la région du Gâtinais, substratum pour les formations tertiaires présentes par-dessus. Elle témoigne de l'existence d'une importante transgression marine à la fin du crétacé (environ 100 MA) ayant largement envahi la région, le nord de la France et une partie de l'Angleterre. La pureté chimique de cette craie et l'absence de sables montrent que les rivages marins étaient alors très éloignés de la région.

Cette roche sédimentaire calcaire blanche étant d'origine marine, elle est principalement

constituée de nannofossiles, des coquilles de monocellulaires, les coccolithes et des microfossiles (COLLETÉ 2014, p.173), avec des insertions d'échinides - un micraster a été mis au jour sur le flanc d'un coteau (CHAVAN-MONTOCCHIO 1968). Elle contient, dans sa partie supérieure bioturbée de nombreux nodules de **silex blonds à brunâtres**, disséminés assez régulièrement.

La formation dite de « **poudingues** » est un conglomérat contenant pêle-mêle des galets de toutes dimensions, liés par une argile maigre (FOUCAULT-RAOULT 2010). Ces chailles jurassiques proviennent du Nivernais, au sud de la région étudiée : les galets les constituant sont parfaitement roulés comme ceux d'un rivage actuel. Elles témoignent d'un dépôt fluviatile transporté et déposé par des cours d'eau (POMMEROL-FEUGUEUR 1968, p 25).

Le calcaire de Château-Landon est un calcaire lacustre qui surmonte la craie campanienne. Il s'est déposé au-dessus des formations détritiques, la mer en régression ayant laissé place à un lac qui couvre la partie sud-est et est du Bassin parisien (BARUSSAUD, GUZIK 2003). Au cours des régressions, des réseaux de rivières préfigurent l'hydrographie actuelle (VRIELYNCK 2014 p. 44). C'est un calcaire siliceux, très dur, mêlé à des marnes de différentes couleurs, et souvent caverneux (phénomène de meulièrement) (POMEROL, FEUGUEUR 1968, p. 24-25). Cette roche est une excellente pierre de construction. Elle est encore exploitée de façon industrielle à Souppes-sur-Loing et affleure fréquemment à la surface, notamment le long des Ardouses et du Betz, à Dordives et ses environs immédiats.

Les sables de Fontainebleau témoignent d'une ultime transgression marine : cette couche du Stampien n'est pas présente à Dordives, mais on en trouve en abondance à quelques kilomètres au nord et jusqu'à Orléans, au sud (VRIELYNCK 2014 p. 45).

L'énumération de ces couches géologiques facilement exploitables nous amènera à réaliser un inventaire des carrières abandonnées, ou encore en exploitation, ayant laissé une trace durable dans le paysage local, dans le but d'évaluer la possibilité qu'avaient les constructeurs du Moyen Âge de s'approvisionner en matériaux, pour l'édification du monument.

Bibliographie

BARITEAU A., THIRY M. (2001) - Analyse et simulation des transferts géochimiques au sein d'un aquifère : la nappe de Beauce et l'altération des Sables de Fontainebleau. Dans : *Bulletin de la Société géologique*. France, 172, p. 367-381.

BARUSSAUD S., GUZIK J.-M. (2003) - *Reconnaissance géotechnique, Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert*, (dactyl.), dépôt Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert.

CHAVAN A., MONTOCCHIO H. (1968) - *Fossiles classiques, enchaînements et détermination*, Paris, éd. Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 238 p.

COLLETÉ C. (2014) – Le Crétacé supérieur de Champagne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT

Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie* : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p.106-123.

FOUCAULT A., RAOULT J-F. (2010) - *Dictionnaire de géologie, géophysique, préhistoire, paléontologie, pétrographie, minéralogie*, Univers Sciences, Dunod. 388 p.

POMEROL C., FEUGUEUR L. (1968) - *Bassin de Paris, Île-de-France*, Paris, Masson et Cie, p 24-25.

VRIELYNCK B. (2014) - Géodynamique du Bassin parisien dans le contexte de la plaque eurasienne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie* : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p. 44-45.

3 - CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les vallées du Betz et des Ardouses

Florian RENUCCI

Le château de Mez-le-Maréchal est implanté au carrefour de deux vallées glaciaires : la vallée du Betz et la vallée des Ardouses. Le Betz, après avoir creusé le plateau du Gâtinais d'est en ouest, forme un large méandre orienté au nord et rencontre la vallée des Ardouses, plus étroite, orientée plein ouest. L'aval des deux cours d'eau creuse une large vallée d'orientation est-ouest qui rejoint la vallée du Loing à deux kilomètres (**figure B 05**).

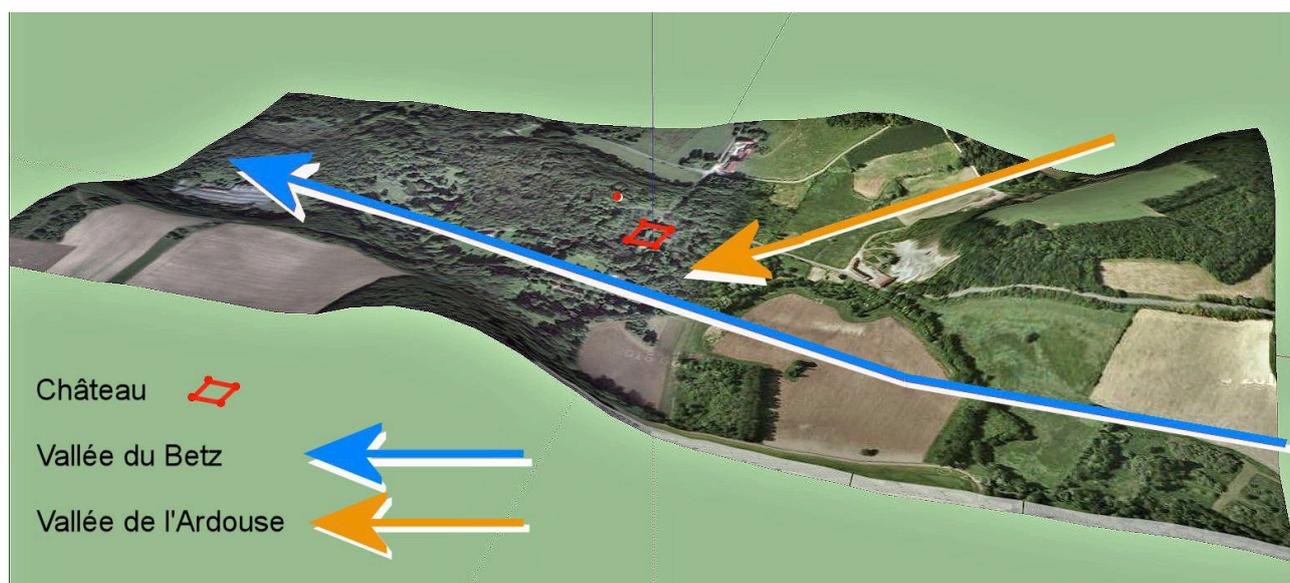


Fig. B 05 - Rencontre des deux vallées glaciaires, la vallée du Betz et la vallée des Ardouses (DAO : Philippe Lefeuvre / ADM).

L'hydrographie a sculpté un relief très particulier, le site castral se situant sur la courbe de niveau 76 m NGF, c'est-à-dire de deux mètres au-dessus du cours du Betz et d'un à deux mètres au-dessous du cours de la rivière les Ardouses.

Cette configuration à mi-niveau entre deux cours d'eau a favorisé le creusement par l'homme d'une douve d'environ 20 m de largeur, entourant la totalité du château et alimentée par des sources (**figure B 06**), douve elle-même circonscrite par un talus de terre de 20 m de largeur sur 2 m de hauteur en moyenne qui fait office de contrescarpe et de digue pour résister aux crues du Betz.

Les données résultant des premiers relevés topographiques réalisés sur le secteur sud-est du château tendent à montrer une équivalence entre le volume de terre issu du creusement de la douve et celui du talus ce qui pourrait prouver que l'aménagement hydraulique des douves avec la construction du talus serait davantage la prolongation du programme de construction de l'enceinte, plutôt que le vestige d'une occupation précédente. C'est la suite du modèle numérique de terrain (MNT) qui confirmera cette hypothèse ou l'infirmera.

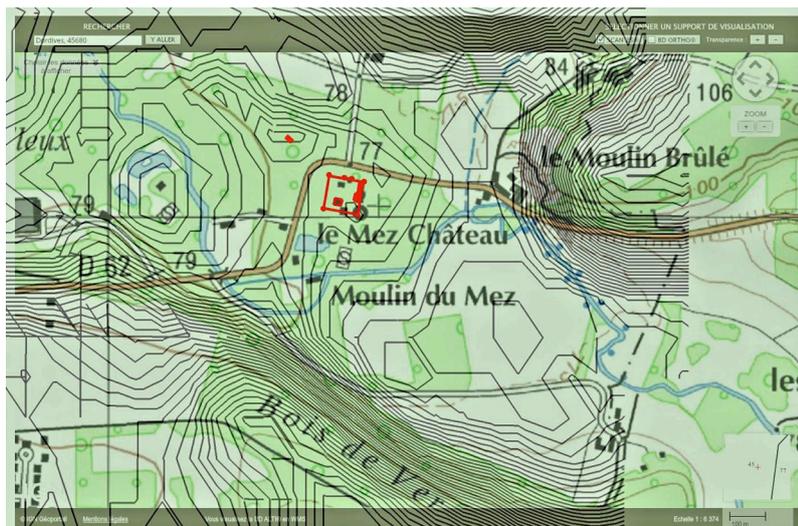


Fig. B 06 - Superposition des courbes de niveaux à la carte IGN 1/25000 : Le château et son église (en rouge) se situent sur de petites éminences (DAO : Philippe Lefevre / ADM).

À une centaine de mètres au nord-ouest du château, les vestiges d'une église, mentionnée dès le XII^e siècle, se situent à l'altitude de 75,5 m, soit à peu de chose près celle du site castral.

Les zones humides

Le site naturel se compose de zones de cultures, de bois et de zones humides en contact direct avec le château (**figure B 05**).

Située dans le bassin versant du Loing, la vallée des Ardouses (**figure B 03**) longe en effet le Betz, à la frontière entre les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne. Principalement composé de prairies humides, de boisements marécageux, mais aussi de quelques pelouses calcaires relictuelles, le site est traversé par un ruisseau, vestige de la rivière les Ardouses aux eaux remarquablement translucides.

Pâturées de manière trop intense pendant plusieurs années, les prairies bénéficieront bientôt d'une fauche estivale plus favorable au maintien des nombreuses plantes caractéristiques du lieu. La zone est gérée par le Syndicat de la vallée du Loing (SIVLO).

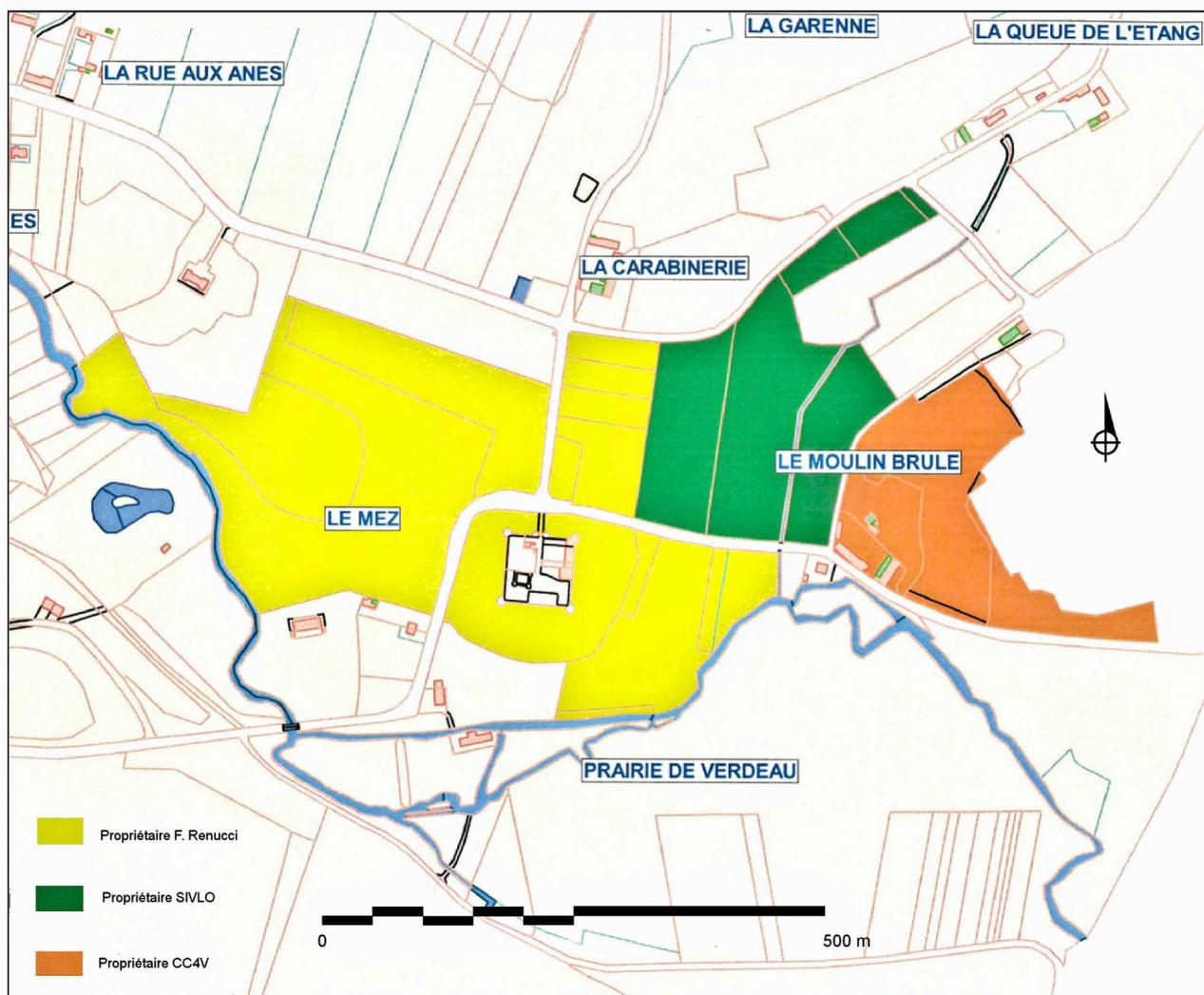


Fig. B 07 - Répartition des différents propriétaires de l'environnement. Trajets du Betz et des Ardouses et toponymes actuels (DAO : Florian Renucci / ADM).

À l'est, la zone du Moulin brûlé est un site de carrières et de réserve naturelle, propriété de la Communauté de Communes des 4 vallées (CC4V).

L'environnement direct du château est particulièrement riche en zones humides.



Fig. B 08 - Le bief du Moulin du Mez au sud du château (eaux du Betz)

(Photo : Michel Piechaczyk, ADM).

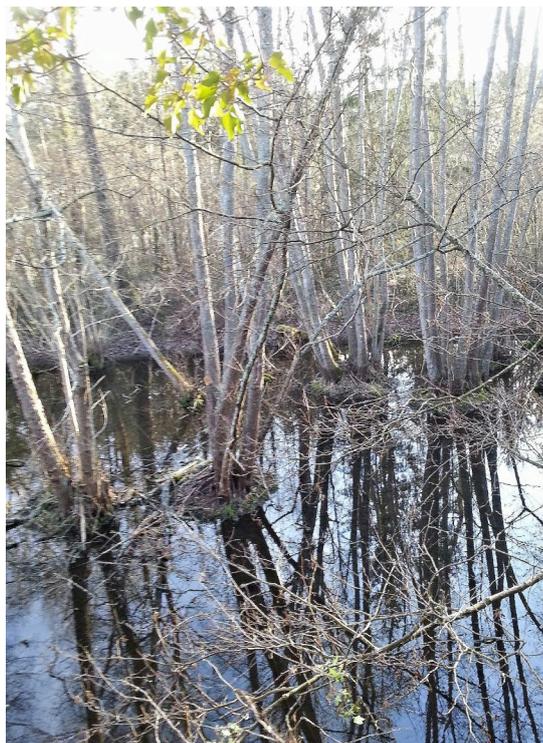


Fig. B 09 - Douve ouest en eau en hiver

(Photo : Michel Piechaczyk, ADM).



Fig. B 10 - Douve ensavée à l'est

(Photos : Michel Piechaczyk, ADM)



Fig. B 11 - Chemin sur la contrescarpe à l'est. Les espaces, jadis dégagés, sont envahis d'arbres et de taillis (Photo : Michel Piechaczyk, ADM).



Fig. B 12 - Zone sud-est à l'extérieur de la contrescarpe. La coupe raisonnée des taillis et de la végétation a permis une première campagne de tests pour un relevé numérique de terrain à la recherche de mini-reliefs (Photo : Yvette Azelvandre, ADM).

La flore et la faune

La présence de la **laîche à épis distants** (*carex distans*), de la **samole de Valérand** (*samolus valerandi*) et du **scirpe à une écaille** (*eleocharis uniglumis*) est symptomatique des milieux humides.

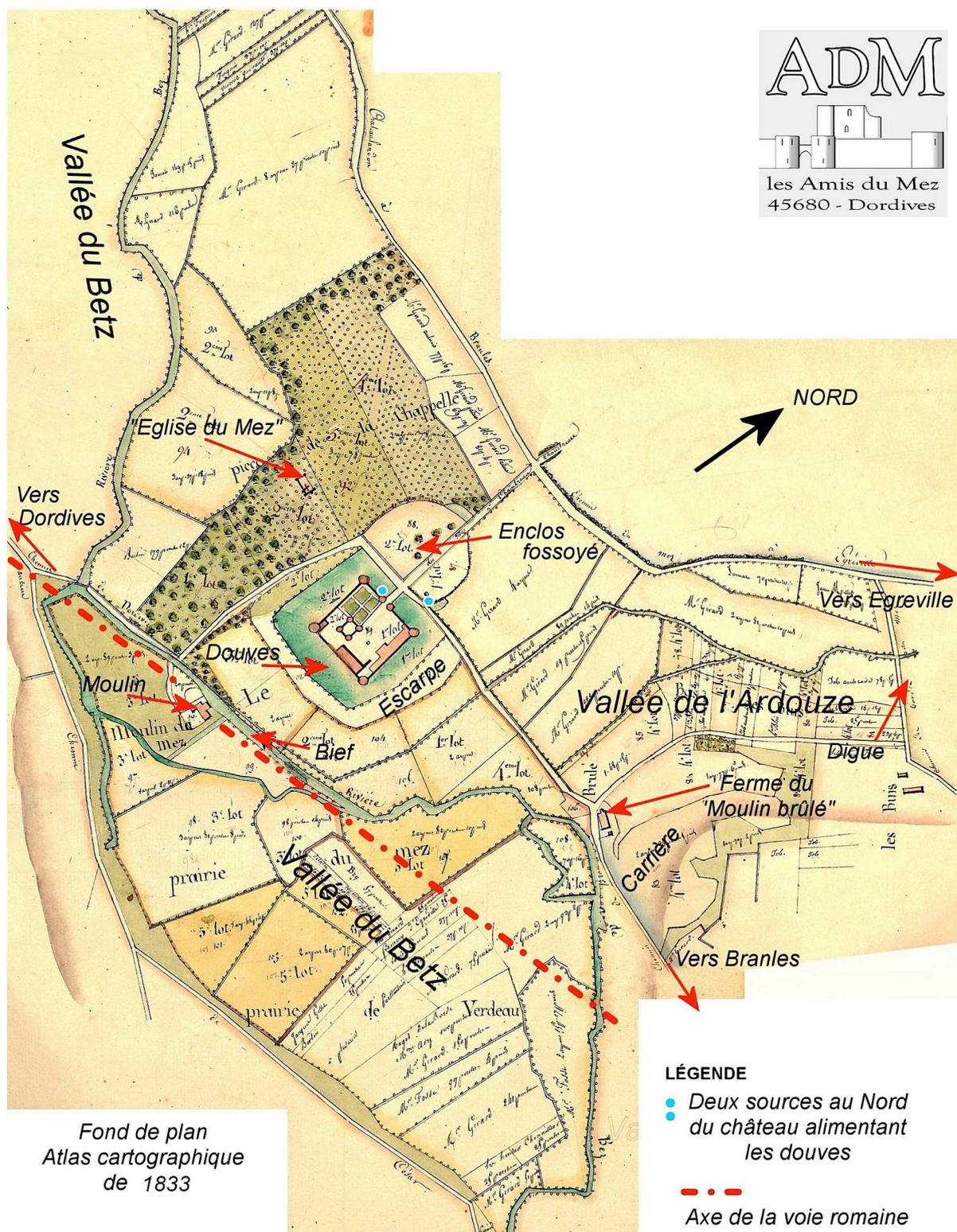
Quant aux oiseaux emblématiques de ces zones boisées, tels le **faucon hobereau**, la **linotte mélodieuse** et le **bruant jaune**, ils vivent là en nombre.

Les pâturages et les zones de cultures se trouvant à proximité du château recèlent des silex taillés allant du Paléolithique moyen au Néolithique. Le site castral est implanté en effet le long du tracé de la voie romaine qui reliait Sens à Orléans et la présence continue de l'homme dans cette zone est attestée depuis la Préhistoire.

Sur un plan du XIX^e siècle exécuté pour la vente par lots du domaine figurent clairement une occupation du territoire et une gestion dépendant largement d'un système hydraulique particulier (**figure B 13**).

Gestion des bois

Le propriétaire du domaine a lancé un plan simple de gestion forestière du massif forestier du Mez à Dordives. Ce plan est confié à un expert forestier au sein de la société HYLEO-SAS. Son action visera au martelage des coupes, aux soins des plantations et à la régénération naturelle, ainsi qu'aux soins culturels et au contrôle de leur exécution.



Hydrographie

Le fond de plan du cadastre napoléonien de 1832 ainsi que l'Atlas cartographique de 1833 sont des témoignages précieux qui permettent de resituer le lit ancien de la rivière les Ardouses. Le pendage nord-est/sud-ouest des terrains de cette vallée fait que cette rivière se jette naturellement dans le Betz en traversant la zone du site castral. Cette configuration a rendu possible nombre d'aménagements hydrauliques au fil des siècles. Ainsi peut-on supposer que des vannes géraient l'eau courante des douves pour conserver un niveau constant en toute saison.

Sur les terrains au sud-est de la tour T2 se lit encore l'aménagement du fossé canalisant l'ancien lit de la rivière les Ardouses : il délimite, conformément à la cartographie du XIX^e siècle, une route en forme de « quai » bordée sur plus de 100 m côté sud par le bief du moulin du Mez, et de l'autre au nord par le lit de la rivière les Ardouses.

Un autre captage de la rivière permettait en outre l'alimentation à proximité du château d'un étang, évoqué au XVII^e siècle.

Il faut noter aussi l'existence jusqu'au XVIII^e siècle d'une digue (« chaussée ») barrant toute la vallée de la rivière les Ardouses en aval du château pour former un vaste étang dont le trop-plein alimentait la totalité du réseau hydraulique du Mez.

Aujourd'hui les captages d'eau en amont sur le plateau, pour les besoins de l'activité agricole, font que le lit de la rivière les Ardouses est quasiment asséché. Le rû qui subsiste est une résurgence de la nappe phréatique sortant d'une cavité rocheuse située à 400 m du château. Son eau extrêmement claire avec une température de 9° est reconnue par le Conservatoire des Espaces Naturels comme une frayère à truites avec une granulométrie de son cours comparable à celle des rivières de montagne. Des documents anciens nomment cette source : « la Fontaine du Roy ».

En comparant l'Atlas de 1833 avec le cadastre actuel, on peut voir que le lit de la rivière les Ardouses faisait une fourche dans la vallée. Le bras droit du lit a été asséché au XX^e siècle et le bras gauche traverse aujourd'hui la route D 62, en rejoignant le Betz vers le sud par le creusement d'un fossé.

Les premiers résultats du Modèle Numérique de Terrain (MNT) confirment les lits des anciens ruisseaux (ROESCH Georgia, RENUCCI Florian (2019) - Étude des microreliefs : le modèle numérique de terrain. Dans : PIECHACZYK Michel (2019) (Dir.) - *Château de Mez-le-Maréchal, Rapport archéologique de prospection thématique, Axe 11*, p. 209-212.).

L'eau n'a cependant pas disparu des douves malgré l'assèchement de l'alimentation en eau courante puisqu'une source est toujours active au droit de la tour T5 et que l'ensemble des terrains en aval de la digue de « la Queue de l'Étang » forme une large zone humide se mettant rapidement en eau quand augmente la pluviométrie.



Château de Mez-le-Maréchal, angle sud-ouest (Photo : Michel Piechaczyk, ADM)

5 - CONTEXTE ARCHITECTURAL

Florian RENUCCI, Michel PIECHACZYK

Le château-fort est constitué d'une **enceinte du XIII^e siècle**, formant un carré extérieur de 64 m x 64 m, avec **quatre tours** rondes aux angles et une **porte flanquée de deux tours**. Les courtines ont une hauteur moyenne de 7,50 m correspondant au niveau du chemin de ronde, arasé, mais dont certaines parties du mur-parapet sont encore visibles à l'ouest. Aux courtines, épaisses de 1,95 m, sont accolés des bâtiments à l'est et au sud.

A l'intérieur de l'enceinte s'élève, excentrée dans le quart sud-ouest de la cour, une **tour-maîtresse** rectangulaire à quatre tourelles d'angle semi-circulaires.

L'enceinte carrée

Les accès au rez-de-chaussée des tours se font par des portes à coussinets et linteaux, sises dans les angles des courtines. Les salles circulaires sont desservies par des couloirs biais, elles sont équipées d'archères à ébrasement simple. Les premiers niveaux des tours présentent systématiquement trois archères, l'une tirant dans l'axe de la porte d'entrée de l'enceinte et les deux autres assurant le flanquement latéral des courtines. Leurs deuxièmes niveaux présentent quatre archères, placées dans les angles morts des archères inférieures, offrant ainsi des fentes de tir en quinconce en façade extérieure. Il en va de même pour les tours encadrant la porte.

Toutes les tours de flanquement possèdent un plancher intermédiaire avec une salle en rez-de-chaussée et une salle à l'étage couverte par des voûtes d'ogives à quatre branches. On peut observer à l'étage que la continuité du chemin de ronde est assurée par des couloirs qui traversent systématiquement les murs des tours d'angle, à la manière d'une gaine, assurant les passages d'une courtine à l'autre. Des portes aménagées dans ces couloirs desservent leur deuxième niveau. Des escaliers rampants prolongent la gaine, permettant l'accès au troisième niveau des tours nord-est et sud-est.

La tour sud-est a été rehaussée d'un étage en moyen appareil de pierre de taille. Les pierres de corniches présentes attestent que la tour était couverte par une charpente en poivrière.

La tour-logis primitive ou donjon

Construite dans la seconde moitié du **XII^e siècle**, cette tour était constituée par un grand volume rectangulaire d'environ 15 m par 13,50 m, flanqué aux angles par quatre tourelles hémicylindriques peu saillantes, semi-engagées, l'ensemble présentant un petit appareil de moellons équarris, renforcé aux angles par de beaux chaînages de pierres de taille et régulièrement rythmé par les trous de boulins des échafaudages circulaires.

À l'intérieur, l'ouvrage ne comprenait que deux niveaux, simplement planchéiés, complétés par des espaces annexes dans les tourelles d'angle. Celle du nord-est était entièrement occupée par un escalier en vis à voûte en berceau hélicoïdale, qui assurait la liaison entre tous les niveaux. La porte semble avoir été percée dès l'origine, au premier niveau de la face sud de la tour, de sorte qu'elle se trouvait de plain-pied, ou quasiment, avec la cour. Les espaces du premier niveau n'ouvraient vers l'extérieur que par des jours aux fentes évasées vers l'extérieur, tandis que le second niveau était percé de grandes fenêtres, à raison d'une par face. Enfin, la tourelle d'angle sud-est accueillait, dès le premier niveau, un petit oratoire couvert d'une petite voûte d'arêtes.

Le niveau supérieur de la tour-logis correspond à une surélévation contemporaine de la construction de l'enceinte qui intègre le bâtiment au programme castral en en faisant une tour-maîtresse. Ce niveau, le seul équipé de longues archères, présente un appareil de moellons strictement identique à celui des autres ouvrages de l'enceinte, caractérisé par ses fréquentes assises de réglage, qui contraste avec le petit appareil régulier de la partie inférieure correspondant à l'ouvrage primitif.

Les logis ruinés et remaniés, qui par leur ampleur semblent avoir abrité un véritable programme palatial, se développaient au revers des courtines, sur toute la longueur de la face sud de l'enceinte, et sur une partie de la face est. Ils présentent des modénatures des XIII^e et XIV^e siècles. Une longère, construite en deux étapes au XIX^e siècle, est adossée à la courtine orientale. Ce nouveau bâtiment est contiguë à un logis médiéval remanié et sert encore d'habitation.

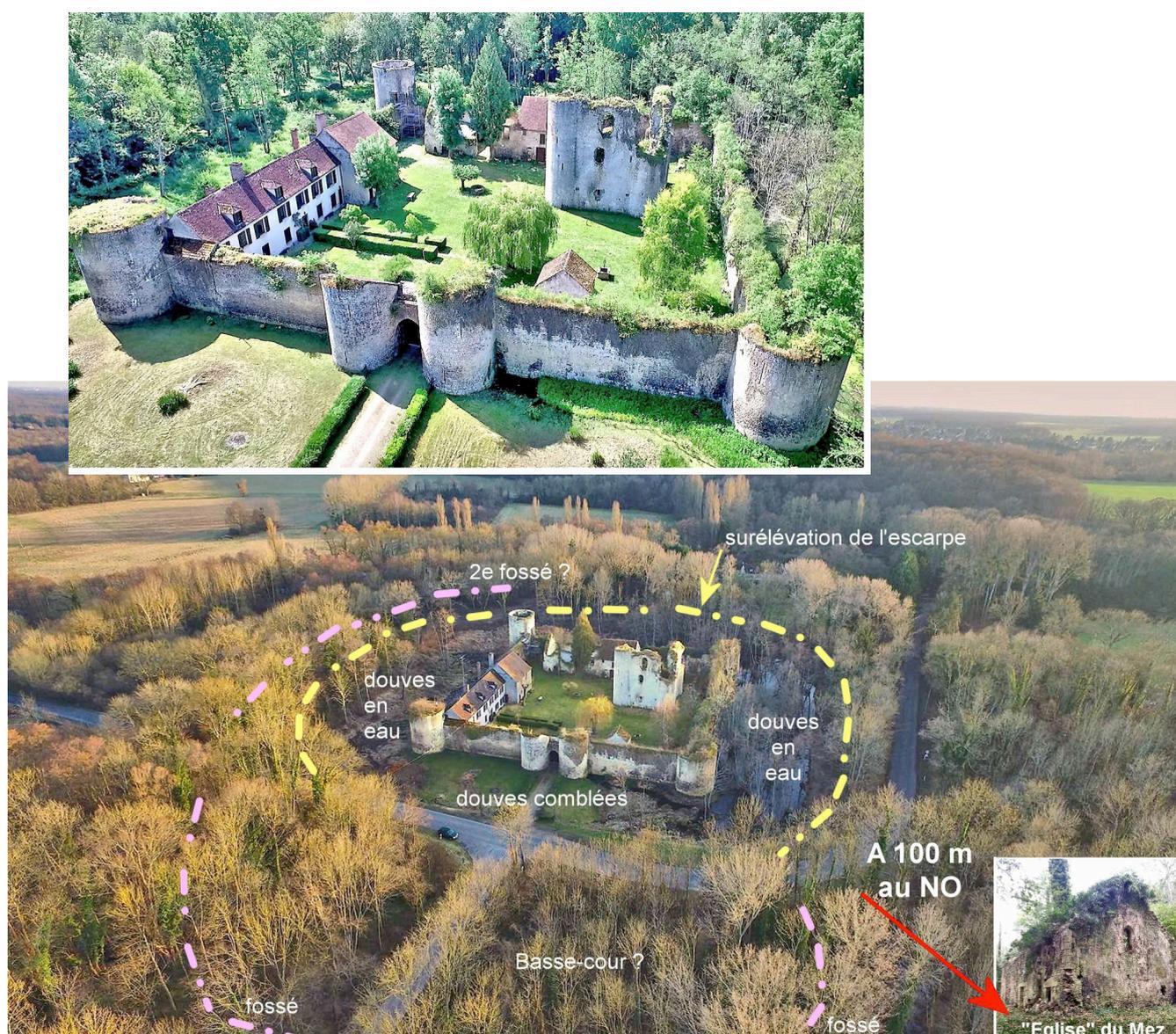


Fig. C 03 - Le château de Mez-Le-Maréchal dans son écrin d'eau et de verdure. La tour-logis XII^e XIII^e siècle est entourée de son enceinte XIII^e siècle flanquée de tours. Le logis moderne est adossé à la courtine orientale (Cliché : Florian Renucci / ADM).

6 - LE PROGRAMME 2024

Pour la campagne 2024, nous proposons de faire porter la programmation de recherche archéologique sur quatre points :

- 1 – la caractérisation de l’occupation du bâtiment C du logis seigneurial (angle sud-est de l’enceinte castrale) mis au jour durant la campagne 2022
- 2 – l’étude de l’architecture du niveau sommital de la tour d’angle sud-ouest (T3), à sa jonction avec les chemins de ronde sud et ouest (si les conditions de sécurité s’y prêtent).
- 3 - L’analyse des planées.
- 4 – l’analyse des données LiDAR concernant les parcelles du domaine castral (20 ha), venant en complément de la poursuite de relevés denses du Modèle Numérique de Terrain (MNT) initié depuis cinq ans.

1- Architecture et approche de la fonction du bâtiment C

Dans les enceintes du XIII^e siècle, les bâtiments seigneuriaux étaient classiquement répartis contre les courtines, libérant une cour centrale (MESQUI 1991, p. 56 ; HAYOT 2022, p. 365). Le grand donjon-résidence du château de Mez-le-Maréchal préexistait à l’enceinte actuelle et, bien que décentré, il laissait la place au développement d’un programme d’hôtel seigneurial périphérique sur plusieurs côtés. Cette disposition s’observe dès le dernier tiers du XII^e siècle comme par exemple au château de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) (PIECHACZYK 2016). La plupart des bâtiments actuels semblent s’élever dans une structure ou sur une implantation ancienne, et probablement d’origine. Cela a commencé à constituer notre fil conducteur.

La campagne 2022 a démontré la continuité du volume architectural du bâtiment B en un grand volume (que nous nommons BC) jusqu’à la courtine sud (C3). Cet espace de 23,70 m de long (73 pieds) sur 8,77 m (27 pieds) (**figure 1**) en rez-de-chaussée constitue un vaste volume communiquant avec la salle basse de la tour sud-est (T2). Son entrée par une large porte, dans l’angle de la cour, est surmontée par un grand degré droit desservant très probablement la grande salle de réception (*aula*).

La fouille de terrain 2023 accrédite la présence d’une grande salle de cinq travées sous plafond de bois qui pourrait avoir une fonction de cellier. Plusieurs désordres architecturaux posent question quant à la stabilité des fondations. Un mur de refend prend place dans une seconde phase sur la maçonnerie de l’un des socles alors dérasé.

Les campagnes 2022 et 2023, ainsi que l’étude des documents iconographiques, ont pu confirmer l’utilisation de l’espace par une exploitation agricole moderne et contemporaine. La prochaine campagne s’oriente donc vers une meilleure approche de la stratigraphie intérieure de l’entièreté de cet espace par le biais d’une fouille en aire ouverte, avec l’aide d’une pelle mécanique. Cela permettra également de mieux comprendre les aménagements postérieurs à la disparition des colonnes.

L’étude de certaines zones pourra être approfondie grâce à la réalisation de sondages profonds ponctuels (courtine sud C3). Les différences de niveau relevées entre les socles posent aussi question. Il pourra donc être intéressant de sonder les fondations d’une ou plusieurs de ces bases de colonnes pour mieux comprendre ces disparités. L’analyse du sous-sol ira de pair avec une étude du bâti des murs composant la salle C : mur pignon oriental du bâtiment D, mur de refend du bâtiment BC et courtines C2 et C3.

En résumé, la campagne de fouille 2024, en aire ouverte dans le bâtiment C, aura pour objectifs :

